



LIVRE BLANC

L'intégration d'un « Système Vélo » dans les parcs de véhicules B2B

2015



Synthèse

Aujourd'hui, la moitié des déplacements en France, tous modes confondus, font moins de 8 kms. Le nombre moyen de personnes par voiture est de 1,1 et une voiture n'est utilisée que 5% de son temps pour une occupation d'espace (privé ou public) de 12m².

Ces réalités suffisent à montrer le potentiel du vélo dans nos modes de déplacements en zone urbaine dense. L'usage du vélo dans les déplacements professionnels et domicile-travail connaît une progression constante depuis quelques années, en particulier sous l'impulsion des vélos en libre-service et de l'arrivée des vélos à assistance électriques (VAE).

Les entreprises et les collectivités sont des acteurs essentiels pour accompagner ces évolutions de la **mobilité**. Le vélo et en particulier le VAE a toute sa place dans la « panoplie » des moyens mis à disposition des salariés. Les Plans de Déplacement d'Entreprises ou d'Administration (PDE ou PDA) incluent tous un volet « vélo » dans les recommandations et mesures retenues. Néanmoins la mise en pratique n'est pas toujours aisée.

Il ne s'agit pas de remplacer certains modes par le vélo mais bien **d'étendre les possibilités de mobilité offertes aux salariés selon leurs besoins** ; on privilégiera le vélo pour un trajet de moins de 5 km seul, alors que la voiture sera adaptée à un déplacement à plusieurs ou sur des distances importantes.

Néanmoins, le déploiement d'un parc en vélo-partage au sein des entreprises et des collectivités implique la mise en œuvre de plusieurs ressources : choix des équipements, gestion de la flotte, suivi et entretien, assurance, formation, sécurité, animation, ...

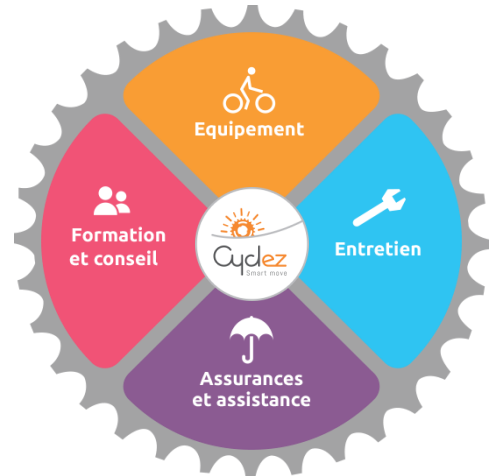
Mettre des vélos à disposition des salariés ne suffit pas ; c'est même la garantie que le service ne fonctionnera plus après quelques mois... c'est un **Système Vélo** complet qu'il convient d'installer.

On peut faire l'analogie avec les services informatiques. Si demain un DSI décidait d'acheter des machines et de les poser sur les bureaux des salariés sans autres dispositif, il est certain que rien ne fonctionnerait... Le système informatique ne serait pas opérationnel.

De la même façon le système vélo est l'ensemble des services nécessaires à la réussite d'une solution de vélo partage et nous allons vous en présenter les contours.



Schématisé autour de quatre sujets majeurs : **conseil et formation, équipement et gestion de flotte, entretien, assurance et assistance**, ce système permet d'intégrer l'ensemble des services indispensables pour une solution de vélo partagé en entreprises et collectivités.



Le système vélo en entreprise est l'ensemble des services qui s'adaptent à chaque situation en s'intégrant aux différentes politiques mobilité d'entreprises et de collectivités. Il permet de répondre aux divers usages. **Déplacements domicile-travail, inter et intra-sites, rendez-vous ou encore pause déjeuner...** Le vélo et le VAE en particulier (vélo à assistance électrique) sont de parfaits modes de transport pour tous les trajets urbains personnels et professionnels (optimisation du trajet porte-à-porte, économie, bien être...). De plus, donner une opportunité aux salariés de pratiquer une activité physique régulière est bénéfique, tant pour l'employeur que pour l'employé.

Le système vélo se veut intégrateur de solution durable :

- Le diagnostic et conseil selon les sites et les populations
- Le choix de solutions de sécurisation et d'accès aux vélos
- Les outils de gestion de flotte et le reporting des usages
- La formation à la sécurité, aux déplacements en zones urbaines
- L'entretien préventif du parc
- L'assistance en cas de panne
- L'animation du dispositif et la communication interne
- L'assurance des vélos et des collaborateurs

Grâce à ce système modulable et personnalisable, l'entreprise ou la collectivité a la garantie de mettre en œuvre une action complète et qui répond aux obligations de l'employeur vis-à-vis de ses salariés.

De plus en plus d'entreprises instaurent des solutions de vélo partagé et un nombre croissant des salariés se déplacent régulièrement à bicyclette. La mise en œuvre d'un système vélo complet encourage et sécurise les usages des vélos par les salariés et participe aux changements vers une mobilité durable.

